

Partenaires



↳ L'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



↳ La Compagnie des Comptables de Tunisie (CCT)

↳ Le Conseil National de la Comptabilité (CNC)



Chiffres Clés

- ↳ Inscription chaque année : 50 à 60 étudiants nouveaux.
- ↳ Taux de réussite au niveau de la seconde année : 60% à 70%.
- ↳ A peu près 50% des admis à l'examen national du CES de révision comptable sont titulaires de ce mastère.



www.iscae.rnu.tn
iscae@iscae.rnu.tn

Mastère professionnel en Comptabilité

Formation préparatoire à l'expertise comptable



Finalités de la formation

Le mastère permet aux étudiants de valider un diplôme de haut niveau, généralement suffisant pour commencer une carrière professionnelle.

Il s'agit d'une formation proposant l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers de la comptabilité, du contrôle, de l'audit et du conseil (juridique, fiscal, financier, etc.) en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable.

Il prépare les étudiants spécialement aux concours d'accès à la profession comptable (CES de Révision Comptable), mais aussi à l'exercice des fonctions d'encadrement et à la prise de responsabilité en entreprise.

Accès à la formation

Nombre prévu :

Entre 60 et 80 étudiants par année.

Les candidats devraient être :

- ↘ titulaires d'une licence ou d'une maîtrise dans le domaine de la comptabilité ou dans un domaine équivalent ;
- ↘ dotés d'une volonté de progresser et de s'améliorer.

La sélection s'effectue initialement sur dossier et d'un test oral et/ou écrit.

Organisation de la formation

Le programme de formation s'étale sur deux ans (quatre semestres) et délivre le titre de mastère professionnel en comptabilité (diplôme de niveau Bac+5, régime LMD).

Il représente un approfondissement et une spécialisation dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la finance d'entreprise, de la fiscalité et du contrôle de gestion.

Pour ce faire, les cours du mastère allient à la fois des enseignements théoriques et conceptuels sur ces différents domaines, avec des enseignements pratiques basés sur des cas d'entreprises.

Le second semestre de la seconde année sera consacré, en partie, au traitement d'études de cas de synthèse, préparatoires aux examens du concours national du CES de Révision Comptable.

Les étudiants bénéficieront également d'un apprentissage en méthodologie de recherche, qui leur sera d'une utilité certaine non seulement pour la réalisation d'une étude de cas (et sa simulation) en rapport avec la spécialité pour l'obtention du diplôme de mastère professionnel, mais aussi ultérieurement lors de la préparation du mémoire en vue de l'obtention du diplôme national d'expert comptable (après accomplissement du stage professionnel de trois ans).

Métiers et débouchés professionnels

Le mastère professionnel en comptabilité présente une double vocation professionnelle :

- ↘ Il permet à son titulaire de participer à l'examen pour l'accès au stage qui précède l'obtention de titre d'expert comptable ;
- ↘ Il forme des spécialistes de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la finance, de la fiscalité, du droit des affaires et de l'audit, convoités par les cabinets d'expertise comptable, les grandes sociétés ou groupes de sociétés (responsables comptables et financiers, auditeurs internes, contrôleurs de gestion, etc.) et plusieurs corps de contrôle publics relevant notamment du ressort du premier ministre (Cour des comptes, etc.) et du ministère des finances (contrôle fiscal, CGF, CMF, etc.).

Contact

Responsable pédagogique : Mme. Olfa Nafti

Email : olfa.nafti@iscae.rnu.tn

Responsable administratif : Mme. Radhia Haboubi

Email : ces.iscae@yahoo.fr

